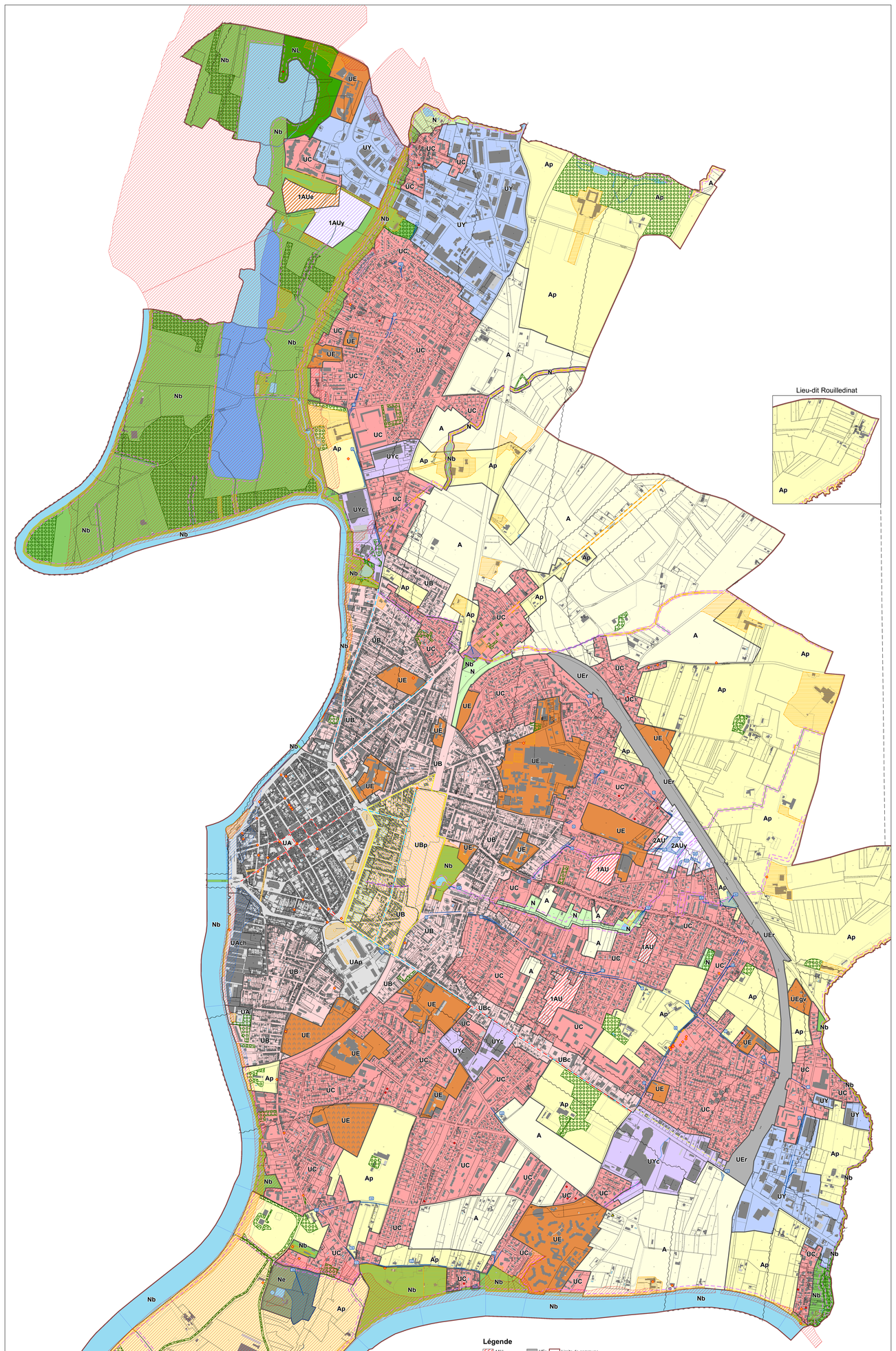

Légende

- 1AU
- 1AUe
- 1AUy
- 2AU
- 2AUy
- UA; UAch; UAp
- UB; UBc; UBp
- UC
- UE; UEgv
- UEr
- UYc
- UY
- A
- Ap
- N
- Nb
- Ne
- NL
- Limite de commune
- Parcellaire
- Hydrographie
- Bâti dur
- Bâti léger
- Subdivision fiscale
- Construction récente ou en cours
- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation d'établissement de santé
- Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19 (bâti) ou L.151-23 (végétal)
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19 (bâti) ou L.151-23 (végétal)
- Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19 (bâti) ou L.151-23 (végétal)
- Augmentation à 12m de la hauteur des constructions définie dans le règlement de la zone UB
- Limitations particulières d'implantation des constructions (bande constructible, marge de recul, zone non aedificandi, alignement, emprise de construction...) : recul de 15 m
- Secteur de diversité commerciale à protéger (L. 151-16)
- Recul vis-à-vis des cours d'eau
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Périmètre de modération des règles de stationnement
- Zone de bruit relatif au voisinage d'infrastructure de transport terrestre
- zone bleue du PPRI (cf. règlement en annexe)
- zone rouge du PPRI (cf. règlement en annexe)

Emplacements réservés

Numéro	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surface approximative
1	Commune	Création d'un aménagement à 12 m d'emprise entre la Rue E. Delacroix et l'allée des Cèdres avec voie nouvelle et piste cyclable bidirectionnelle.	1202 m²
2	Commune	Élargissement de l'avenue de la Roudet	2060 m²
3	Commune	Emplacement réservé pour espace vert et bassin d'étalement – Grand Beausejour	2037 m²
4	Commune	Élargissement du Chemin du Cassa	988 m²
5	Commune	Création d'une amorce de voie nouvelle depuis le Chemin du Cassa vers l'avenue Monsabert	1036 m²
6	Commune	Création d'une voie douce le long du Vert et aménagement d'un espace d'étalement des eaux du vert	1265 m²
7	Commune	Élargissement à 12 m d'emprise de l'Avenue de l'Epinette, du Chemin de la Bécelle exclu au Chemin de Verdat	3030 m²
8	Commune	Élargissement de la Rue de Toussaint et de la Rue de Barreau, sur une emprise de 12 m avec aménagement du carrefour Epinette	3 277 m²
9	Commune	Élargissement à 12 m du Chemin de Verdat	1 264 m²
10	Commune	Élargissement de la voie d'accès à la RD 1089	270 m²
11	Commune	Création d'un débouché sur l'avenue de Verdun (22m de large)	443 m²
12	Commune	Création d'une piste cyclable d'une emprise de 4m entre l'avenue de la Roudet et la rue Paul Cézanne	214 m²
13	Commune	Élargissement de la Rue P. Benoît à 12 m d'emprise, de l'Avenue de Gourinat à l'Avenue F. Mistral	247 m²
14	Commune	Création d'une connexion cyclable à 3 m d'emprise entre la rue Fontemoing et l'avenue de la Marne	125 m²
15	Commune	Élargissement à 12 m d'emprise de l'Avenue de Condat avec fossé IP en busage et piste cyclable bidirectionnelle	874 m²
16	Commune	Élargissement de la Rue de la Corbière	127 m²
17	Commune	Élargissement de la Rue des Réaux	1 408 m²
18	Commune	Extension de la station d'épuration	28589 m²
19	Commune	Création d'un cheminement piéton à 12 m d'emprise à Doumayne	1 043 m²
20	Commune	Création d'un bassin d'étalement EP Doumayne Nord	3 237 m²
21	Commune	Prolongement de l'avenue Monsabert pour bouclage avec le chemin du Cassa	811 m²
22	Commune	Création d'un bassin d'étalement EP	3 970 m²
23	Commune	Création d'un bassin d'étalement EP	382 m²
24	Commune	Connexion à la voirie interne depuis la route de la Lamberte vers l'avenue Monsabert	779 m²
25	Commune	Connexion cyclable à 3,5 m d'emprise entre le lotissement le Bascon et la Rue Jean-Raymond Guyon	127 m²
26	Commune	Création d'une connexion piétonne entre le parc de l'Epinette et la voie du lotissement des Vergers de l'Epinette	146 m²

0 250 500 1 000m

Sources : DGFIP, Cadastre, mise à jour 2019
Conception : Metropolis

Libourne
Pôle Stratégie Urbaine et Rayonnement Culturel
Direction Etudes Urbaines-Droit des Sols - Foncier

Hôtel de Ville B.P.200 – 33505 Libourne cedex
Tél. 05 57 55 33 33 – Fax. 05 57 55 33 76 – contact@mairie-libourne.fr
Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.
www.ville-libourne.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LIBOURNE

4. Plan de zonage : 1/5 000°

PLU approuvé le : 15/12/2016 1ère Modification simplifiée du PLU approuvée le : 20/02/2020

METROPOLIS Urbanisme Architecture
10 rue du 19 mars 1962
33 130 BEGLES

Céline Lemaire Architecte
12 AVENUE CLEMENCEAU
33 130 BEGLES

CHARLOT Fabien, paysagiste dplg
10 rue du 11 Février 1962
33 130 BEGLES

BOTOPEL Agence Sud-Ouest
2 boulevard Jean Jacques Rousseau
33 130 BEGLES

Nicolas Madrias & Associés
Bureau d'études & Assistance - A.A.P.P.
33 allées de Chartres
33074 BORDEAUX CEDEX